

Bachelier : instituteur préscolaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSELIES	Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : edu-gosselies@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 50 Education plastique 2			
Code	PEPS2B50PS	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte Dominique GEBKA (dominique.gebka@helha.be) HELHa Gosselies Laurence MISONNE (laurence.misonne@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Mathilde BACLIN (mathilde.baclin@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Néant

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
 - 4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
 - 4.3 Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
 - 4.4 Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques
- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
 - 5.1 Entretien d'une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde
 - 5.3 Mettre en oeuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées
 - 5.4 Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie

Acquis d'apprentissage visés

A la fin de l'unité d'enseignement l'étudiant sera capable de s'exprimer à travers des contenus spécifiques dans une situation pratique.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
 Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 40 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEPS2B50PSA Éducation plastique

40

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier : instituteur préscolaire

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
 Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Education plastique			
Code	22_PEPS2B50PSA	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Mathilde BACLIN (mathilde.baclin@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Pendant cette UE, les étudiants continuent à développer leurs compétences et leurs connaissances en art et en éducation artistique grâce à la pratique. Ils renforcent leur esprit critique et apprennent à concevoir des activités appropriées pour les élèves de la Maternelle grâce à des expériences d'activités collectives et individuelles. Cette année, ils continuent à bâtir sur les bases posées l'année précédente. L'objectif demeure la formation d'enseignants capables d'inspirer et d'éduquer, tout en cultivant leur propre compréhension de l'art.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant devra :

- Acquérir et utiliser un langage rigoureux, précis et spécifique aux arts plastiques.
- Appliquer les concepts abordés pour décrire une situation et justifier leurs choix.
- Développer la compétence nécessaire pour élaborer une séquence en arts plastiques.
- Analyser la pertinence d'une séquence du point de vue de l'enfant.
- Etablir des liens cohérents entre les différents documents et ressources disponibles, tels que le programme, les références théorique et les cours, afin de construire une action réfléchie dans le domaine de l'éducation artistique.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Par le biais d'activités collectives ou personnelles :

- Renforcement des notions liées au langage plastique.
- Découverte ou maîtrise de techniques pertinentes, qualitatives et adaptées au public préscolaire.
- Découverte, exploration et appropriation de la démarche d'un artiste.
- Partage de ressources adaptées pour permettre à l'étudiant d'enrichir ses compétences et ses connaissances artistiques.

Démarches d'apprentissage

Approche théorique de l'art au service d'activités créatives collectives ou personnelles.

Durant les heures d'autonomie, l'étudiant devra fournir un travail régulier pour poursuivre les projets et travaux artistiques menés en classe et/ou pour rédiger son carnet de notes.

Dispositifs d'aide à la réussite

L'enseignant se rend disponible en ligne et hors-ligne pendant et en dehors des cours. Des échanges individuels et collectifs peuvent être organisés.

Sources et références

Les différentes ressources seront fournies au fur à mesure des cours

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Des documents sont distribués au cours. Attention, ces documents, seuls, ne suffisent pas à la maîtrise du cours: une bonne prise de note en classe est indispensable !

Les notes de cours, support, autres éléments seront déposés sur connectED.

Des compléments d'information, lectures ou autres peuvent être déposés sur la plateforme connectED.

Des références bibliographiques sont données en contexte à titre d'information.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation porte sur l'ensemble des travaux remis et présentés au cours du module.

Les travaux devront être présentés et remis en respectant les dates butoirs. Si un travail n'est pas effectué, l'étudiant aura un PP ou un PR.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Evc + Prj + Trv	30	Evc + Prj + Trv	70	Trv	100
Période d'évaluation						

Evc = Évaluation continue, Prj = Projet(s), Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 40

Dispositions complémentaires

Q3 : l'étudiant devra modifier les travaux présentés en fonction des remarques formulées. Il ne représentera que les travaux en échec.

Il est donc obligatoire de rencontrer le professeur avant de présenter le Q3 (consultation des copies).

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).